



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOUCIER  
SEANCE DU 17 AOUT 2021

Nombre de membres afférents au Conseil : 11

Nombre en exercice : 11

Qui ont pris part : 9

Date de la convocation : 05 août 2021. Date affichage : 09 septembre 2021.

Présents : ROUX Nathalie, GAILLARD Michel, GRAND Gérard, BANDERIER Jacky, MATHIEU Éric, NERET Florence, POULET Gabriel, RECOLET Serge, ROUMÉAS Didier.

Absentes excusées : DUBREZ-FORGNONE Jocelyne, FERREUX Morgane.

Secrétaire de séance : Didier ROUMÉAS

*Ajout à l'ordre du jour : travaux église*

**Approbation du compte-rendu :**

Aucune remarque concernant le compte-rendu de la réunion du 20 juillet 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Impayés :**

Le montant des impayés supérieurs à 30 jours au 20 juillet 2021 est de 9 010.95 €.

**Vente terrain lotissement – parcelle 2 :**

Madame le Maire explique que Mr et Mme DOMERGUE acheteurs de la parcelle 2 se sont désistés, mais la commune a reçu une nouvelle demande d'achat pour cette parcelle de Mr AMIZET Bastien et Mme DUBIEF Laura.

- Parcelle : 2
- Superficie : 892 m<sup>2</sup>
- Prix de vente TTC : 40 140.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de vendre la parcelle 2 à Mr AMIZET Bastien et Mme DUBIEF Laura,
- Décide qu'en cas de concurrence sur ce même terrain, l'acceptation de vente ne vaut pas engagement définitif. Le terrain sera vendu au premier qui signera l'acte devant le notaire.

**Devis chemin Chatillon :**

Madame la Maire présente les devis reçus :

- Entreprise EIFFAGE : 29 632.60 € HT
- Entreprise SFCTP : 33 600.00 € HT
- Entreprise SJE : 25 975.00 € HT (devis 2017)

Suite aux problèmes d'écoulement des eaux sur le chemin, il a été décidé de demander un complément de devis pour curage et busage du fossé avant de choisir l'entreprise pour les travaux.

**Alimentation de la fontaine :**

Le devis de l'ETAP Pernet d'un montant de 1 800.00 € HT pour le curage, terrassement et raccordement est accepté. L'achat d'une pompe de relevage d'un montant de 489.71 € HT est validé. Il se pose le problème de l'alimentation électrique de la pompe, nous demanderons l'avis de l'électricien chargé de l'éclairage public pour le système à envisager.

**Travaux église :**

Pour nettoyer et repeindre l'intérieur de l'église, avec ponçage du parquet et remise en état du local chaufferie, l'estimation des fournitures pour les travaux s'élève à 5 460.00 € HT (location nacelle-peinture et diverse fournitures). Le conseil municipal donne son accord pour les travaux à réaliser sachant que l'église sera fermée pendant les travaux (environ 1 an). Les habitants seront informés par voie d'affichage.

### **Déploiement du plan « Avenir Montagnes Investissement » :**

Madame le Maire explique que le gouvernement a annoncé le plan « Avenir montagnes », des crédits peuvent être sollicités pour le développement des mobilités douces.

Sur la commune de Doucier, nous avons le problème de déplacement piétons et vélos, nous devons nous rapprocher de Terre d'Emeraude afin de savoir si on peut conjointement monter un dossier étant donné que la compétence mobilité a été reprise par la communauté de communes.

### **Révision plan PLUi :**

Retour des plans rectifiés par le service urbanisme de Terre d'Emeraude. Quelques modifications n'ont pas été prises en compte. Une demande à la communauté de communes est faite pour la régularisation.

### *Questions diverses ;*

- Dossier du Scott approuvé et consultable sur le site <http://pays-ledonier.fr/index.php/scot/revision-scot>.
- Cabinet médical : proposition pour vente terrain à côté du cabinet - le médecin a répondu qu'il nous informerait ultérieurement de sa décision. Demande d'un nouveau devis pour le placard dans le cabinet de l'infirmière.
- Réorganisation de la tournée de La Poste – recherche un local avec toilettes pour un contrat de 2 ans pour la prise des repas des facteurs.
- Aménagement de Chambly : nouvelle proposition à soumettre à la DDT. Sens interdit en venant des cascades par la 1ere route et un sens interdit pour sortir côté Doucier, hors véhicules agricoles.
- Réunion publique le 25/09/2021 – Aménagement village et projet écolodge Chambly.
- Courrier de Mr Lambolez pour aménagement du bosquet et du fossé rue de la Chapelle. La taille des arbres qui sont sur la commune sera faite par l'employé communal, en ce qui concerne le fossé, une visite sur le terrain est nécessaire pour étudier le problème.
- Le 19/09/2021 : Juraswimrum – Parcours départ du parking de la plage de Doucier.
- Le 26/09/2021 – 100 de la Vache qui rit – Course cycliste.
- Le 26/09/2021 – Association, Moto Virade 39 – passage d'un convoi de motos.

- Le secrétaire ;  
Didier ROUMÉAS



Le Maire  
Nathalie ROUX

